

Compte Rendu de la Réunion du 31 mars 2018 à NANCY

Groupe 1

Membre du GTR présent : Yves BILLAT

Nombre d'utilisateurs présents (*feuille d'émargements*) : 49 soit en détail : 33 de Lorraine, 6 de Champagne-Ardenne, 5 d'Alsace, 3 de Franche-Comté, 1 de Bourgogne et 1 d'Ile de France.

Pascal BOURG coordinateur du Groupe 1, remercie : Rodolf SCHULER Président du Club Canin du Grand Nancy pour son accueil dans cette salle des fêtes mise à notre disposition et tous les utilisateurs présents.

Avant de laisser Yves BILLAT faire la présentation de l'Ordre du Jour et de son contenu, le coordinateur souhaite que cette réunion se déroule dans le respect des personnes, de façon calme et réfléchi ; il fait savoir qu'il prendra la parole en premier lieu après la présentation du représentant du GTR.

Ordre du Jour :

- A / PRESENTATION DU POWERPOINT DU GTR
- B/ INTERVENTION DU COORDINATEUR
- C/ QUESTIONS / REPONSES
- D/ COMPILATION REPONSES DU QUESTIONNAIRE GTR

A / PRESENTATION DU POWERPOINT DU GTR

1/ Présentation de la composition du GTR

Présentation des membres du GT et de leur poste.

Rappel est fait que le GTR n'a qu'un pouvoir de proposition et non de décision.

2/ Historique de la discipline

Présentation rapide de la mise en place CSAU, historique des Echelons, bâton, sauts, règlementation mordant.

3/ Information sur la cause animale

- Le 27 mars 2018 projet de mise en place d'une nouvelle loi sur le BEA par le gouvernement.
- Une Association des avocats se mobilise le 24 décembre 2017 pour créer un code de défense de la cause animale.

4/ Bien Etre Animal

C'est la pérennité pour nos disciplines. Le CaniCross et la CCBA ont déjà fait évoluer leurs règlements dans ce sens.

5/ Décisions et directives SCC

- Palissade avec plan incliné.
- Mise en place d'un parcours scindé.
- Suppression des Championnats territoriaux.

Le GTR ne souhaite pas un bouleversement, mais souhaite une évolution de notre sport dans la concertation et le respect des règles de notre fédération. Il rappelle qu'il n'a qu'un pouvoir de proposition et non de décision.

6/ Présentation des aménagements proposés

Pour la palissade :

- Proposition n° 1 : hauteur 2m50 avec plan incliné à la réception. Aller simple. (*plan présenté*).
- Proposition n°2 : hauteur 2m30 avec plan incliné à bascule. Aller / Retour. (*vidéo du prototype sur son fonctionnement présentée*).

Pour le parcours scindé en cas de chaleur > à 25° :

- Proposition n° 1 : premier parcours / récupération 20mns / puis deuxième parcours.
- Proposition n° 2 : premier parcours le matin pour l'ensemble des concurrents / deuxième parcours l'après-midi.
- Déclenchement du parcours scindé à partir de 25° (*décision prise la veille du concours par le juge, après consultation des prévisions Météo France*).

Pour information, si la température de l'air est de 25°, la température au sol est de 35° et pour le chien le ressenti est de 30°.

De mai à septembre 2017, sur 157 concours organisés :

- 29 concours > à 25° (soit 18%)
- 15 concours > à 28° (soit 9%)

Par équité entre chaque groupe, les sélectifs ne seront pas impactés par cette mesure.

Des études ont été réalisées auprès des vétérinaires Balzer et Sauvage.

La répartition des exercices :

1^{er} parcours : 3 sauts / 4 exercices de plat / 3 attaques

2^{ème} parcours : 5 exercices de plat / 4 attaques

7/ Communication

- Rendre plus active la page FB et le site du GTR.
- Mise en place d'un bulletin d'informations diffusé aux clubs via les CUT.

8/ Le règlement

- Volonté de le « dépolssiérer ».
- Harmonisation des pénalités.

9/ Le bâton

- Evolution de sa structure, conservation de son côté sélectif et le rendre « BEA correct ».

10/ HA

- Mise en place d'une meilleure formation avec préparation physique et technique adaptée.

B/ INTERVENTION DU COORDINATEUR

Concernant les deux motifs majeurs qui nous rassemble aujourd'hui, à savoir la palissade et le parcours scindé. Comment peut-t-on, à la veille d'une finale, transformer « les règles du jeu » .. ?

Imaginons la Fédération Française de Football à la veille de la coupe de France, de réduire la taille des buts et modifier les règles du hors-jeu par exemples ... impensable ... !!! Sans l'aval des clubs organisateurs, entraîneurs et joueurs.

Sur le projet de modification de la palissade, qui passerait de 2m30 à 2m50, évolution pour le BEA ... ???
Dispose-t-on d'une étude vétérinaire et de statistiques sur cette traumatologie ?

La mise en place du parcours scindé, toujours en raison du BEA, même question.... Je rappelle qu'un juge en concours à la possibilité voire même le devoir d'arrêter le parcours d'un chien en souffrance. Les 40mns du parcours actuel peuvent aisément être réduites à 30mns avec quelques aménagements réfléchis et de ce fait, le problème sera résolu.

J'ose espérer, qu'en personnes responsables, nos dirigeants seront à notre écoute pour éventuellement faire évoluer notre règlement, avec la participation des premiers concernés, Utilisateurs, Juges, HA et Amateurs de cette si belle discipline qu'est le Ring.

C/ QUESTIONS / REPONSES

Question : Combien y-a-t-il eu d'accidents sur la palissade ?

Sur consultation de l'assurance : ce n'est pas sur cet exercice qu'interviennent des déclarations majeures.
Invitation à chacun de noter vos remarques sur le questionnaire qui sera remis en fin de réunion.

Question : N'y aurait-il pas possibilité de raccourcir à 30mns le parcours pour éviter son scindement afin de simplifier les choses ?

Après étude, il faudrait, pour être en harmonie avec le BEA, que le parcours se déroule en 25 mns

Question : Le parcours scindé à la Finale ne va-t-il pas fausser la sélection des élites ?

La sélection se fait sur les sélectifs et non sur la finale ...

La finale est un grand rassemblement et on ne peut se permettre de prendre de risque ...

Ci-dessous, pour information, quelques propositions de Patrick Simon :

Voici mes Propositions, (et l'inspiration d'autres collègues, merci à vous..), afin de gagner en échelon 3 les quelques 10mn nous séparant d'un parcours non scindé pour l'échelon 2 de 30 mn au parcours segmenté de l'échelon 3 également pour la palissade sans plan incliné.

Prise en compte du B.E.A sans dénaturées les épreuves présentes et leurs fondamentaux:

- *Les exercices du programme doivent s'unir les uns derrière les autres, en utilisant tout le terrain pour éviter les allées et venues et permettant un parcours fluide, (également possible tous échelons confondus),*
- *Les sauts seront groupés obligatoirement et leur ordre tiré au sort ; pour l'échelon 2 : maintien du système actuel, au choix du maître,*
- *Présentation et saisie des diverses coordonnées du concurrent à proximité du 1ier saut tiré au sort, (gain de temps inestimable); pour l'échelon 2 : maintien du système actuel, ordre des sauts au choix du maître,*
- *1 seule et unique présentation, si besoin par compétiteur, à l'appel de chaque obstacle ; le saut effectué, au retour du chien aux pieds, le concurrent se rendra directement à la mise en place réglementaire qui lui conviendra pour la prise d'élan et effectuera, éventuellement les 2 essais restants ; aux 2^{ième} et 3^{ième} essais, le conducteur aura pu prendre ses repères visuels ; pour l'échelon 2 : maintien du système actuel, au choix du maître,*
- *Palissade : marquage au sol par peinture ou plâtre, etc., de 2 zones de réceptions pénalisées à l'aller et au retour situées après 1.5m et 2.5m jusqu'à 3.5m de la base de la palissade devant et derrière mais aucune pénalité pour la réception des antérieurs à l'intérieur des 1.5m de cette zone ; (les lignes supplémentaires, espacées d'1m successif seront pénalisées de -2 pts et -4 pts par mètre cumulé) ; ce qui orientera forcément le dressage vers une descente posée, réfléchi et collée à la palissade par ces pénalités engendrées ; la réception au sol par les antérieurs déterminera les pénalités à appliquer, (voir schéma ci-après et photos), (et merci Michel V); j'ai effectué plusieurs sauts, à diverses hauteurs, et avec des chiens différents et il s'avère qu'avec des marquages à 1m de la base de la palissade, le chien pique trop à la verticale ; à 2m, le chien a la possibilité de se projeter, (ou tout du moins on l'encourage à le faire= ; 1.5m restant le meilleurs compromis.*
- *Suivant le tirage au sort, possibilité de traçage des pointillés des rapports d'objet, sur les lignes des 50m, (voire en décalé), encore du gain de temps,*
- *Possibilité de traçage des positions, si 1^{er} exercice après les sauts, en travers sur la largeur du terrain.*

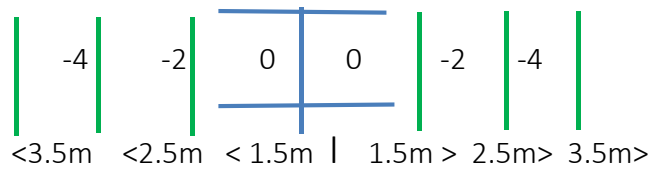
Partie Mordante B.E.A :

- *Fuyante : autoriser ou obligation d'une légère courbe, (maxi 30°), afin de placer correctement le chien à l'impact, (point très important lors des sélections HA, possibilité de note éliminatoire), (voir schéma),*
- *Arrêtée : remettre le percute quel que soit la distance de rappel, en ayant une pénalité conséquente de dissuasion de rappel au contact de l'HA, (Le règlement d'avant influençait le non contact car les pénalités de "touché tête ou du corps" étaient pénalisés quel que soit la distance de -5pts pour la tête et -2pts pour le corps. Les concurrents, inspirés et soucieux de gagner des points, (ou plutôt d'en perdre plus), rappelaient plus tôt, de ce fait les chocs étant moins nombreux. En outre il y aurait beaucoup moins de doute sur fausse mordue ou pas et en découlerait beaucoup moins de conflits et litiges entre les diverses parties), notamment sur les grandes manifestations : sélectifs, DOM-TOM, etc...*

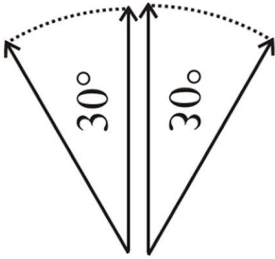
- Recherche : remettre le délai de temps pour l'aboie, si le chien ne manifeste pas la découverte au bout de 20 secondes, (à étudier), le conducteur sur autorisation sera invité à se déplacer pour la suite de l'exercice, ce qui évitera au chien une exposition trop longue et un gain de temps,
- Lors des grandes manifestations, obligation de relevés physiologiques, (température corporelle, RC, temps de récupération 10mn après parcours, etc..) et constitution d'une base de données, consultables par tous, (car utile pour les éleveurs et les futurs accouplements),
- Bâton : à l'opposé de la tenue en main, (le manche), il ne devra pas avoir de nœud ; expliquons à nos instances et au grand public que le bâton est en fait un accessoire de motivation et de sélection caractéristique au même titre que les traversées de broussailles, ronciers et autres épineux pour les chiens de chasse.
- Proximité du local des HA,
- Contrôles anti dopage plus fréquent,
- Avec ces dispositions, le parcours de l'échelon 3 restera dans les mêmes tolérances que l'échelon 2 soit 30 minutes, (chiffre clé dans diverses épreuves y compris pour la chasse).

Marquages palissade : (les pénalités et distances peuvent être étudiées et revues) :

Pénalités de réceptions au sol

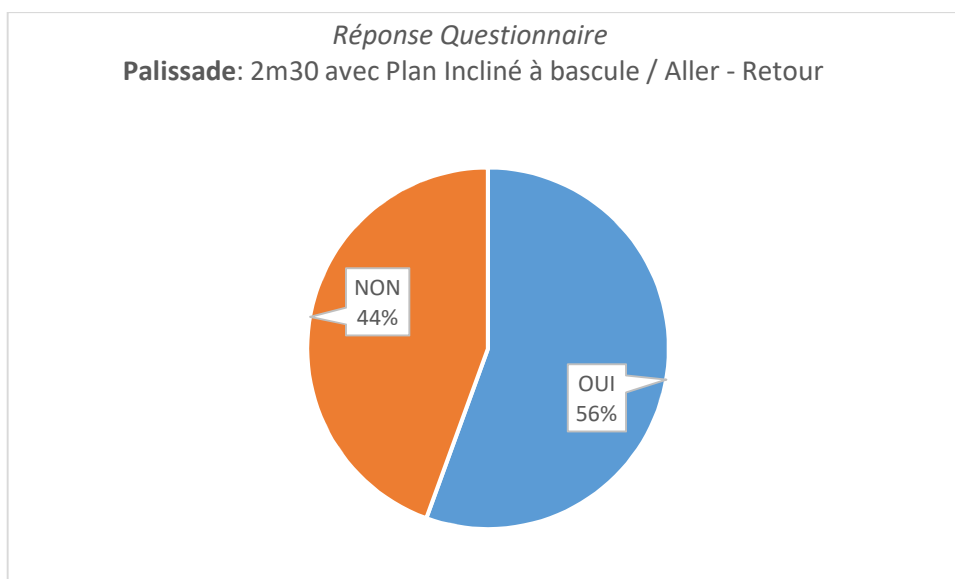
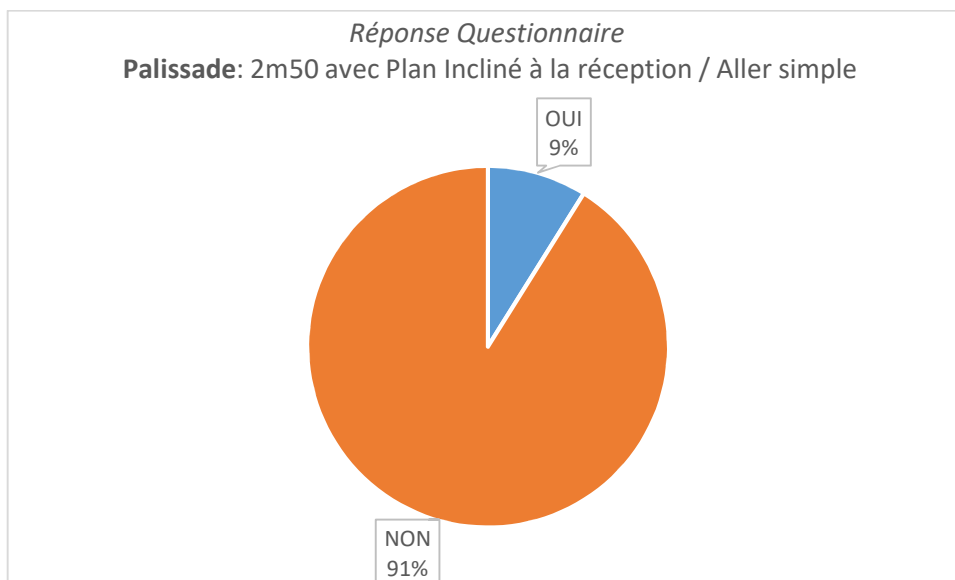
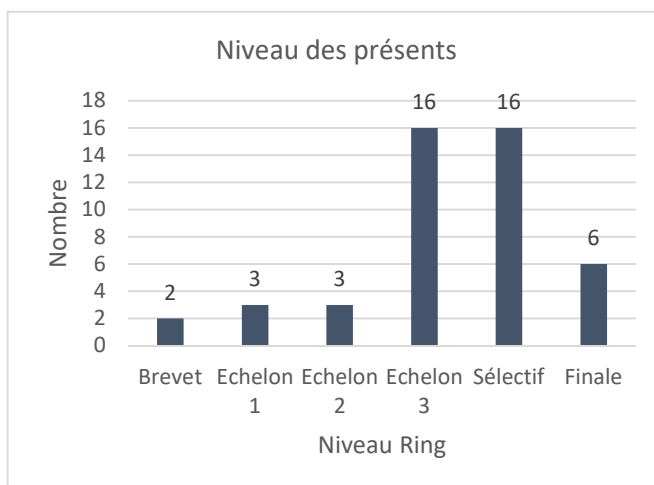
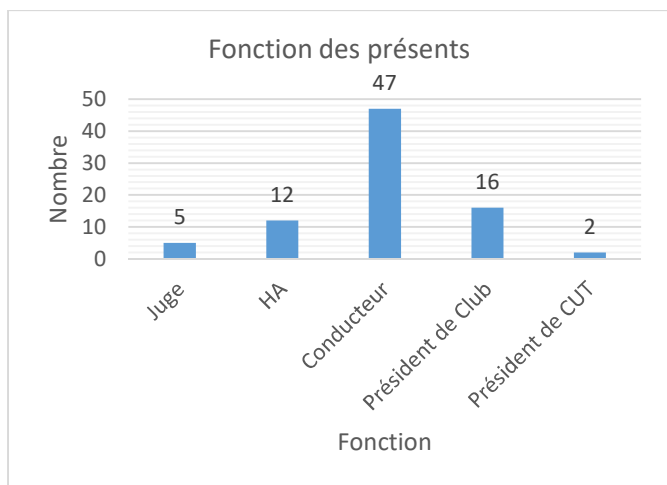


Fuyantes :

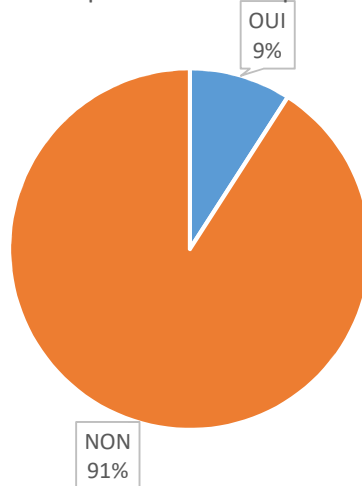


Les présents sont invités à remplir le questionnaire du GTR et de prendre et rendre auprès du coordinateur la demande de suspension des décisions CUNCBG ; il fera parvenir ce document à nos instances (copies au GTR / copies à la CUNCBG / originaux à la SCC).

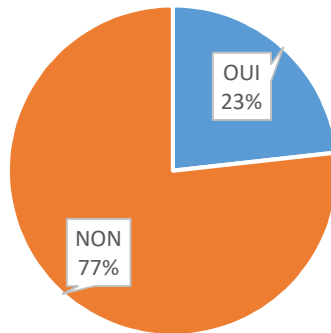
Ci-dessous compilation et synthèse des 51 questionnaires remplis lors de cette réunion :



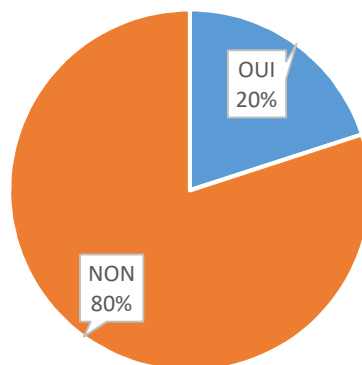
Réponse Questionnaire
1er parcours : récupération 20mns puis 2ème parcours

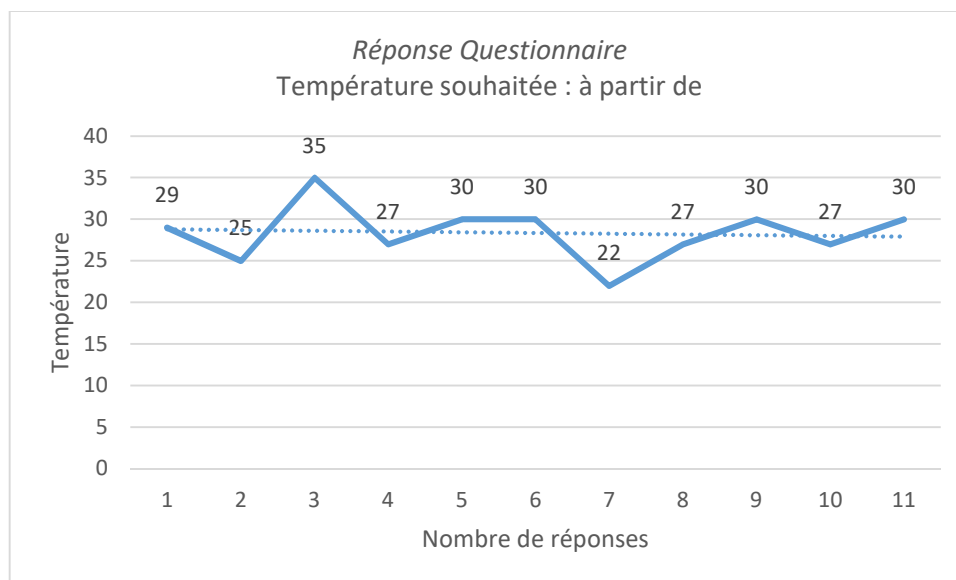


Réponse Questionnaire
1er parcours le matin pour l'ensemble des concurrents
2ème parcours l'après -midi



Réponse Questionnaire
Déclenchement du parcours scindé à partir de 25°





Vos remarques :

- Contre le parcours scindé
- Pour le BEA si parcours scindé, qui va surveiller le concurrent ? Car c'est souvent là que le BEA doit intervenir
- Etudier les propositions
- Voir avec les conducteurs et les juges
- Pas de changements, propositions différentes envoyées antérieurement. Palissade sans plan incliné avec marquage au sol. Parcours non scindé. Parcours du 3 ramené à 30mns
- Le ring doit rester comme il est.
- Palissade A/R 2.30 Changement de place du conducteur ou trait au sol / à 1m et perte de point si chien saute au-delà / Chaleur sup à 25° Pas scinder / Optimiser les parcours pour temps inférieur à 30mns
- Voir les statistiques des blessures sur palissade car peu de chien blessé donc ne rien changé sur ce saut. Réduire les temps de passage à la valise et le temps de parcours de la recherche.
- Palissade A/R 2.30 Sans PI / Arrosage(jet) boisson a volonté / si chien en difficulté abandon possible
- Voir pour réduire le parcours à 30mns
- Palissade mettre une zone de marquage sur les planches que le chien devra toucher des pattes avant
- Prévoir des stages de formation et revoir la partie sportive de la sélection HA
- Ne rien changer
- Palissade inchangée / Parcours ramené à 30mns
- Garder la palissade comme elle est / Ramener le parcours à 30mns
- Tirage au sort de l'ordre des sauts / En cas de forte chaleur inverser Plat Mordant
- Parcours de 3 raccourci à 30mns , 2 essais aux sauts, minute d'absence et appâts à l'ombre, raccourcir les distances de recherche et conduite, défense plus courte, valise temps total raccourci.
- Réduire le parcours à 30mns / Toutes les attaques à 10s / Réduire le nombre d'essais aux sauts / Réduire le temps de la recherche, valise...
- La qualité de résistance à la chaleur est un mode de sélection du chien pour la reproduction.
- Ma passion doit rester intact
- Palissade inchangée / Parcours ramené à 30mns
- Voir les propositions
- Contre le parcours scindé
- Palissade A/R avec PI des 2 cotés à 2m30 / Pas de parcours scindé mais possibilité de faire boire son chien plusieurs fois pendant le parcours.
- Le règlement n'a pas besoin d'être modifié.
- Palissade 2.30 A/R le conducteur restant à la même place pour l'A/R.
- Ne rien changer. Prendre peut-être un peu plus de temps sur le terrain pour récupération. Donc peut-être moins de chiens en 3 pour les concours.

- Déplacement conducteur pour le retour. Zone pour la descente de palissade. Raccourcir le parcours à 30mns.
- Revoir la question avec les utilisateurs et juges.
- Ne pourrait-on pas réfléchir à une diminution du temps de parcours plutôt qu'à une modification du fond. Un parcours à 30mns est plus envisageable et éviterai le parcours scindé.
- Mélange de tous les exercices.
- Palissade changement de place du conducteur pour le retour pour éviter le saut d'en haut et garder la même palissade qu'actuellement. Pas de parcours scindé raccourcir le temps sur le terrain réduire de 40mns à 25mns.
- Agencer le parcours de manière à ramener sa durée à 30mns. Des propositions ont déjà été faites à ce sujet.
- La méthodologie sur les modifications apportées aurait dû être plus concertée. Concernant le parcours scindé, je préférerais une réduction de la durée pour coller au 30mns.